

Guerre en Ukraine et Stratégie de dissuasion nucléaire en 2022

Situation en Ukraine et ses conséquences au niveau mondial

La guerre en Ukraine vient de remettre en lumière la stratégie de dissuasion nucléaire qui pendant toute la guerre froide, a sans aucun doute stabilisé les relations Est-Ouest et évité le pire. Les deux blocs n'ont jamais osé s'affronter directement, convaincus que le recours aux armes nucléaires dont les puissances considérables ne pouvaient déboucher que sur une destruction mutuelle garantie, même si la stratégie de riposte graduée mise en œuvre en 1962, en guise d'ultime avertissement, pouvait en toute dernière extrémité, éviter le pire. C'est ainsi que l'OTAN et l'URSS se sont affrontées indirectement sur des théâtres n'appartenant à aucune de deux alliances, chacune apportant à leurs propres belligérants, soutiens logistiques et armements, comme ce fut le cas de l'intervention américaine au Vietnam et celle des Russes en Afghanistan.

Malgré la disparition de l'URSS remplacée par la Russie, l'OTAN n'a pas été dissoute. L'une et l'autre ont maintenu leur stratégie de dissuasion nucléaire. La non dissolution de l'Alliance Atlantique, a entraîné de profondes modifications politiques et militaires avec les intégrations d'anciens membres du Pacte de Varsovie, violant de ce fait les garanties qui auraient été données oralement par les Américains aux Russes, de non élargissement plus à l'Est, après la réunification allemande.

Aujourd'hui, la guerre décidée par la Russie qui ne voulait pas que l'Ukraine intègre l'OTAN, n'a pas entraîné de déploiements de forces conventionnelles occidentales sur le territoire ukrainien ; d'abord compte tenu de l'article 5 qui n'était pas utilisable mais aussi, pour des raisons évidentes de prudence, de la présence de moyens nucléaires redoutables à l'Ouest et à l'Est. La Russie n'a pas manqué de rappeler qu'elle possède également des armes nucléaires pour répondre aux Etats-Unis, à la Grande Bretagne et à la France qui avaient brandi cette menace pour tenter de convaincre Poutine d'arrêter la guerre.

Pour l'instant, l'Occident, au-delà des sanctions économiques qui ont aussi des répercussions importantes en Europe, se limite à fournir de substantiels soutiens financiers et logistiques sous formes d'armements lourds et de munitions.

Devons-nous être inquiets ? La probabilité d'un conflit nucléaire a peut-être légèrement augmenté, mais elle reste faible. Même si la menace de Poutine se veut un avertissement plutôt que le signe d'une volonté actuelle d'utiliser ces

armes, il existe toujours un risque qu'une partie interprète mal les événements ou s'ils devenaient incontrôlables du fait des défaillances observées dans l'Armée russe et de la résistance acharnée des Ukrainiens. Le ministre britannique de la défense, Ben Wallace, a déclaré que le Royaume-Uni n'avait jusqu'à présent constaté aucun changement dans la position réelle des armes nucléaires russes.

La politique russe reconnaît ces dernières, uniquement comme un moyen de dissuasion et énumère quatre cas d'utilisation :

- le lancement de missiles balistiques attaquant le territoire de la Fédération de Russie ou de ses alliés
- l'utilisation d'armes nucléaires ou d'autres types d'armes de destruction massive contre la Fédération de Russie ou ses alliés
- une attaque contre des sites gouvernementaux ou militaires critiques de la Fédération de Russie qui menace sa capacité nucléaire
- une agression contre la Fédération de Russie au moyen d'armes conventionnelles lorsque l'existence même de l'État est menacée.

L'Ukraine n'est pas son alliée, néanmoins, tout cela devra être surveillé de très près.

Ceci montre bien que le nucléaire, par la peur qu'il génère et le poids politique qu'il confère non seulement dans le cas ukrainien, est aussi particulièrement recherché par les neuf pays, États-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France, Chine, Inde, Pakistan, Israël et Corée du Nord qui possèdent ces armes, soucieux de leur sécurité et de leur indépendance.

Actuellement, les États-Unis et la Russie détiennent 80% des têtes nucléaires dans le monde. Ces deux Pays sont en mesure d'atteindre et de détruire de nombreux centres urbains chez l'autre. Mais pouvons-nous vraiment être sûrs que Washington répondrait en cas d'une frappe nucléaire exclusivement sur un de ses alliés ? Le doute reste permis !

Pendant ce temps, la Chine regarde avec intérêt le comportement des membres de l'OTAN, des États-Unis en particulier, dans cette guerre ou précédemment avec le retour de la Crimée au sein de la Russie. Elle pense sans doute, une fois débarrassée des contingences liées au Covid, qu'elle pourrait récupérer Taïwan, estimant qu'aucun Pays Occidental n'accepterait de sacrifier ses soldats quand ses intérêts vitaux ne sont pas en jeu. Faut-il encore accepter que l'Alliance atlantique reste au service de l'hégémonie américaine dans sa volonté clairement affichée de contester la première place convoitée et peut-être déjà acquise par l'Empire du Milieu ?

Les traités de diminution des armes nucléaires

Dans un article précédent, j'avais présenté les traités visant à diminuer le nombre des armes possédées. Ils ont été signés par les Etats-Unis et l'URSS remplacée par la Russie après la disparition du Pacte de Varsovie. Les discussions entre Russes et Américains ont depuis 1991, progressé lentement. C'est ainsi que se sont succédé, START I (STrategic Arms Reduction Treaty), SORT (Strategic Offensive Reduction Treaty) puis START FOLLOW ON TREATY et enfin le traité NEW START qui, signé le 8 avril 2010 à Prague, est entré en vigueur le 5 février 2011 après sa ratification pour une durée de dix ans. Ce traité qui remplace tous ceux qui l'ont précédé, limite à 700 le nombre de lanceurs nucléaires stratégiques déployés et à 1550 le nombre de têtes nucléaires déployées sur ces lanceurs. Cependant, il ne tient pas compte du nombre d'ogives inactives stockées et ne concerne pas les armes nucléaires tactiques dont les quantités restent encore dans un flou artistique savamment entretenu puisqu'ils n'ont aucune obligation de les déclarer

Le traité est respecté par les deux parties. Les Américains et les Russes se sont accordés à quelques jours de son échéance initiale sur son extension pour une durée de cinq ans, soit jusqu'au 5 février 2026.

Position de la France

Depuis 1964, année au cours de laquelle a eu lieu la mise en alerte de la première composante aéroportée avec le Mirage IVA et l'AN22 et donc le début de la permanence de la dissuasion nucléaire française, totalement indépendante, suivie quelques années plus tard avec la mise en place des missiles balistiques sol-sol S2 sur le Plateau d'Albion et du M1 à bord des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), aucun gouvernement n'est revenu sur cette stratégie en la modernisant et en déployant sans cesse des systèmes de plus en plus performants. Elle demeure encore le fondement essentiel de notre défense et à ce titre, représente l'ultime garantie de notre sécurité et de notre indépendance, ayant pour seule fonction d'empêcher une agression *d'origine étatique* contre les intérêts vitaux du pays.

Le président Macron pendant son premier quinquennat a déclaré « *La dissuasion nucléaire a joué un rôle fondamental dans la préservation de la paix et de la sécurité internationale, notamment en Europe. Je suis intimement persuadé que notre stratégie de dissuasion conserve toutes ses vertus stabilisatrices, et demeure un atout particulièrement précieux dans le monde de compétition des puissances, de désinhibition des comportements et d'érosion des normes* ».

La fiabilité et la sûreté de nos armes sont le résultat du travail remarquable accompli par les ingénieurs de la Délégation Générale pour l'Armement (DGA), le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) et les Etats-Majors des trois Armées. Sans oublier bien entendu les compétences technologiques de la Société d'Etudes et de Réalisation d'Engins Balistiques (SEREB) qui deviendra quelques années plus tard la Division Espace et Défense du Groupe AEROSPATIALE qui, dès le début des années 60, se sont vues confier des études balistiques de base incluant des tirs de fusées, bien connues sous le nom de Pierres Précieuses (AGATE, TOPAZE, EMERAUDE, RUBIS, SAPHIR). Ces études visaient à acquérir et valider les techniques fondamentales des missiles balistiques de la future force de dissuasion, au cours des 200 essais nucléaires réalisés en 30 ans, au Sahara puis en Polynésie française, sur les atolls de Mururoa et Fangataufa.

En 1992, François Mitterrand a décidé d'un moratoire de ces essais. Il a été respecté pendant 3 ans par les grandes puissances nucléaires, à l'exception de la Chine.

C'est Jacques Chirac, alors Président de la République, qui annonça en 1995 la reprise des essais nucléaires français en Polynésie, dans l'Atoll de Mururoa. En effet, il a été convaincu par les experts de la nécessité de procéder à 9 tirs supplémentaires. Finalement, 6 suffirent à valider les concepts de physique fondamentale menant aux processus très complexes de fonctionnement des armes pour les rendre « robustes » c'est-à-dire sûres de fonctionner pendant toute leur vie opérationnelle et les mettre au point ensuite avec un outil de simulation très puissant, le laser mégajoule, s'affranchissant ainsi de tout essai.

Le gouvernement, dû faire face à la colère et l'incompréhension des états riverains comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il ne céda pas devant toutes les pressions, boycott des produits français, manifestations d'organisations écologiques pour empêcher les essais, sévères critiques de personnalités éminentes comme celle du commandant Cousteau.

Aujourd'hui, toujours sous l'égide des mêmes acteurs, DGA, CEA, AEROSPATIALE devenus EADS puis AIRBUS, Etats-Majors, les armes équipant les missiles M51 des sous-marins de la Force Océanique Stratégique de la Marine et les missiles ASMP A des avions de l'armée de l'Air et de l'Aéronavale, ont été mises au point par la simulation, avec toutes les garanties de sûreté de fonctionnement y compris dans la durée.

Les têtes nucléaires de nouvelle génération sont particulièrement furtives. Le nombre retenu s'est appuyé sur un principe de juste suffisance. Accompagnées d'aides à la pénétration, elles offrent à notre politique de défense toute sa crédibilité en matière de dissuasion.